



IDENTIFICATION DU POSTE

Cadre statutaire	Catégorie C Filière technique Cadre d'emplois d'agents de maîtrise	
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie. ▪ Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe). 	
Répertoires des métiers	ROME – I1101 : Direction et ingénierie en entretien infrastructure et bâti RIME – FP2IBI07 : Responsable d'exploitation, d'entretien et de maintenance FPH – 45C60 : Directeur(ice) des investissements et de la maintenance	
Type d'emploi	Emploi permanent	
Responsable hiérarchique (n+1)	Directrice générale des services	
Service	<p>Les services techniques regroupent l'ensemble des services et des moyens permettant d'effectuer l'entretien du patrimoine communal. Les travaux de maintenance et les interventions d'urgence sont ainsi assurés par le personnel des ateliers municipaux, tout comme les travaux d'entretien menés sur les bâtiments communaux. Ils préservent et entretiennent la voirie communale.</p> <p>Les services techniques ont également pour mission de suivre tous travaux réalisés par les entreprises privées pour le compte de la commune, ainsi que les projets de réhabilitation, de rénovation ou de construction des bâtiments communaux. Ils ont également la charge d'élaborer et de mettre en œuvre les projets d'aménagement urbain de la Ville.</p> <p>Les services techniques apportent enfin leur soutien logistique aux manifestations menées sur la Ville.</p>	
Localisation administrative	Services techniques 110 avenue des Tournelles 31210 Montréal	Mairie de Montréal Place de l'église 31210 Montréal

AGENT AFFECTÉ SUR LE POSTE

Nom prénom	Poste vacant
Grade actuel	Sans objet
Date de prise de poste	1 ^{er} janvier 2023
Temps de travail	Temps complet

MISSIONS ET ACTIVITÉS

MISSIONS	<p>Le/La référent(e) travaux participe au comité « travaux » hebdomadaire où s'élabore le planning de la semaine des agents affectés aux travaux en régie, et où se discute tout projet de travaux ou interventions techniques à mener sur la commune. Ce comité se compose du Maire, de la directrice générale des services, de l'adjoint au Maire délégué aux travaux et du/de la référent(e) dédié(e) à ce secteur qui tient un rôle de conseil technique dans les prises de décision. Celui/Celle-ci prend en charge de mettre en œuvre le planning hebdomadaire des travaux en régie défini en amont par ce comité, en coordination avec les équipes dédiées. Il/Elle anime les équipes techniques en assurant l'interface entre la direction et les agents. Il/Elle assure le suivi des chantiers directement sur le terrain et y participe autant que de besoin. Il/Elle a également pour mission de répondre aux différentes demandes des agents sur le terrain et aux urgences formulées par la direction ou l'adjoint au Maire délégué aux travaux. Enfin, il/elle mesure le coût financier des différentes interventions assurées en régie.</p> <p>En charge des questions de sécurité en lien avec le référent du suivi des entreprises extérieures, il/elle conseille en interne sur toutes les questions relatives à la sécurité, notamment lors des manifestations organisées dans la Ville, et s'assure de la bonne exécution des prescriptions en la matière. Il/elle suit les dossiers des commissions de sécurité et d'accessibilité, et est chargé(e) du suivi de la maintenance préventive et corrective (système incendie, extincteurs, RIA, système de désenfumage, portails, etc.), ainsi que les contrôles réglementaires (électricité et gaz, appareils de levage) de l'ensemble du matériel, des bâtiments, et des infrastructures dont la mairie est propriétaire.</p> <p>Le/La référent(e) travaux doit établir et de mettre à jour un recensement exhaustif du matériel communal. Il/elle sera en charge de la gestion des stocks du magasin des services techniques, menée de manière permanente afin de garantir la disponibilité immédiate du matériel nécessaires aux interventions des agents, dans une démarche de rationalisation des achats en la matière. Il/elle gère également le matériel nécessaire, ainsi que son approvisionnement, lors des festivités et événements organisés dans la Ville (barrières, chaises, tables, location de scène, location de chapiteaux, etc.).</p> <p>Ces missions peuvent évoluer selon les besoins du service.</p>
ACTIVITÉS	<ul style="list-style-type: none">▪ Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine et d'espaces publics de la collectivité▪ Mise en œuvre des projets communaux dans le secteur technique▪ Gestion du parc matériel de la collectivité▪ Gestion du patrimoine bâti et de l'ensemble des infrastructures de la collectivité en relations avec les partenaires institutionnels, les concessionnaires, les utilisateurs et les usagers▪ Animation de l'équipe des services techniques

CONNAISSANCES REQUISES

	Expert	Maîtrise	Pratique	Initié
Connaissances techniques fondamentales en matière de bâtiments, voirie, propreté urbaine, éclairage public, urbanisme et développement durable. Méthodes d'analyse et de diagnostic	X			
Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques des secteurs techniques : priorisation et hiérarchisation au niveau sécuritaire, réglementaire, financier, de conservation et de confort d'usage		X		
Réglementation des marchés de maintenance		X		
Démarche de programmation des ouvrages		X		

COMPÉTENCES PRINCIPALES MISES EN ŒUVRE

SAVOIR FAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudier la définition d'une intervention et des moyens nécessaires à sa réalisation ▪ Arbitrer et opérer des choix techniques adaptés ▪ Reconnaître les priorités et savoir faire face à l'imprévu ▪ Etablir et chiffrer un préprogramme d'opération et des travaux en régie réalisés ▪ Organiser et superviser un chantier ▪ Définir et mettre en œuvre une politique d'investissement et de maintenance préventive et curative du matériel de la commune prenant en compte le coût global et le respect de l'environnement : véhicules automobiles, engins, matériels divers, espace ▪ Organiser et mettre en œuvre la gestion des stocks des services techniques ▪ S'assurer de la sécurité et de la santé du personnel et des usagers lors de l'utilisation et de la maintenance du matériel ▪ Animer une équipe
SAVOIR ÊTRE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être partie prenante dans les décisions de la direction ▪ Travail en équipe pluridisciplinaire ▪ Conscience professionnelle et sens du service public ▪ Organisation et capacité d'adaptation

PERSONNE(S) A CONTACTER

Pour plus d'informations	Madame Charlotte SAULNERON, directrice générale des services Téléphone : 05 61 95 84 17
Envoi des candidatures	Madame Charlotte SAULNERON, directrice générale des services dgs.montrejeau@gmail.com